

Plan d'action AEQES du bachelier en électronique

Objectifs et description des actions	Responsables	Indicateurs qui montrent l'atteinte de l'objectif visé	Echéance
<p>AXE1. Création d'une année préparatoire à l'enseignement supérieur technique pour les étudiants n'ayant pas le niveau de départ suffisant pour suivre des études de bachelier.</p> <p>L'analyse réalisée dans le cadre de l'AEQES auprès des cohortes précédentes a permis de montrer qu'une partie des étudiants, pourtant très motivés pour suivre des études techniques de niveau supérieur, accumulent les échecs et finissent par abandonner. Ceci conduit à proposer deux parcours différents de formation ; le premier pourrait être clôturé en 3 ans (schéma classique) et l'autre en 4 ans.</p> <p>Dans ce cadre, dès l'année scolaire 2019-2020, on maintient la situation actuelle en laissant la 1^{ère} année ouverte à tous les étudiants intéressés par les deux bacheliers du pôle technologique : électronique et informatique. Durant les premières semaines de cours (de septembre à la fin octobre), ils suivent un tronc commun constitué des 3 cours suivants : mathématiques, informatique et électricité. Au début du mois de novembre, les étudiants sont interrogés sur les matières vues. Seuls les étudiants en réussite pourraient s'inscrire dans le bachelier en électronique ou en informatique. En cas d'échec, les étudiants qui le souhaitent sont invités à suivre un programme propédeutique de novembre à juin comprenant une remise à niveau en math, en électricité, en électronique mais aussi des cours de bureautique et de programmation ainsi que des cours de méthodologie de travail pour les préparer à suivre l'enseignement supérieur. Une fois cette propédeutique réussie, l'étudiant serait intégré dans le cursus du bachelier en 3 ans.</p> <p>Cette solution offre comme avantage de permettre aux chargés de cours de pouvoir couvrir plus rapidement l'ensemble du programme avec des étudiants ayant un niveau de compétences plus homogène en première année. Cet axe vise également à atteindre un double objectif relayé par les experts AEQES : assurer un nombre d'étudiants suffisant à l'entrée des études et augmenter le nombre de diplômés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le directeur (M. Lemaire) • Le coordinateur pédagogique des deux bacheliers (M. Jaghou) • La coordinatrice de l'année préparatoire (Mme Chaudoir) 	<ul style="list-style-type: none"> • A court terme <ul style="list-style-type: none"> - Inscription d'étudiants à suivre cette année d'étude - Diminution du taux d'abandon en 1^{ère} année - Certification au bachelier ou réorientation dans une autre formation de plusieurs étudiants ayant suivi l'année propédeutique - Satisfaction des étudiants à propos de la formation proposée (Evaluation en fin d'année) • A moyen terme <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de diplômés dans les deux bacheliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les ans à partir de l'année 2019-2020 - Au terme de l'année 2024
<p>AXE 2. Amélioration des organes de concertation et des procédures de gestion de la qualité des bacheliers en électronique et en informatique et systèmes.</p> <p>Cet axe vise à pérenniser démarche qualité mise en œuvre lors de l'auto-évaluation du bachelier en électronique. Nous reprenons ci-dessous les recommandations formulées par les experts AEQES dans leur rapport du 25 juin 2019 et qui constituent autant d'objectifs à atteindre durant les 3 prochaines années.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Systématiser la démarche d'auto-évaluation entreprise lors de la constitution du dossier d'auto-évaluation. - S'appuyer sur l'expérience acquise lors de cette évaluation pour mettre en place un système de pilotage des programmes basé sur des collectes de données périodiques et systématiques : enquêtes diplômés, enquêtes programmes, évaluation des enseignements et mise à jour de la base de données Promsoc. - Analyser les causes d'abandon de manière périodique puisque cela peut être un point de départ de l'augmentation du nombre de diplômés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le directeur (M. Lemaire) en concertation avec le PO pour l'allocation des ressources • Le coordinateur qualité (M. Braibant) 	<ul style="list-style-type: none"> • A court terme <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des étudiants vis-à-vis de la formation : réalisation d'une enquête par questionnaire auprès des étudiants de dernière année des deux bacheliers. - Réunion deux fois par an avec les délégués des 3 années d'études des deux bacheliers et publication en interne des PV de ces réunions. - Evaluation des enseignements par questionnaire sur base des problèmes soulevés par les délégués. - Suivi des actions menées pour remédier aux problèmes rencontrés. - Allocation de ressources à l'implantation de la démarche qualité. - Désignation d'un coordinateur qualité. - Mise à jour chaque année de la BD Promsoc. - Analyse des taux de fréquentation et des taux de réussite par UE ainsi que des taux de réussite par cohorte. - Analyse des caractéristiques et du profil de la population étudiante à l'entrée des études (Age, nationalité, DINS). 	<ul style="list-style-type: none"> - Dès l'année 2019-2020 - Dès l'année 2020-2021

<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place les dispositifs assurant la continuité de la participation étudiante à la gouvernance (réunions avec les délégués de cours). - Formaliser la démarche d'évaluation et de révision des enseignements. <p>Comme le suggèrent les experts, la réalisation de ces objectifs suppose que soit allouée des ressources permanentes à l'implantation de démarche qualité et que l'on désigne une personne spécifiquement dédiée à cette fonction qui serait exercée au profit des deux bacheliers du pôle technologique : le bachelier en électronique et le bachelier en informatique et systèmes.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • A moyen terme - Réalisation d'une enquête auprès des diplômés (insertion socio-professionnelle et adéquation de la formation par rapport aux demandes des entreprises). - Analyse des causes d'abandons auprès des étudiants ayant réussi un nombre significatif d'UE sans réussir l'épreuve intégrée. - Réunion du CEI (comité d'évaluation interne) pour faire le point sur le suivi du plan d'action. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'année précédant la visite des experts AEQES chargés d'évaluer le plan d'action
<p>Axe3. Renforcement et amélioration de la cohérence interne de la formation et de la qualité de chacune des UE qui le constitue.</p> <p>La démarche qualité n'a pas de sens si elle ne débouche pas sur une amélioration de la formation en vue d'augmenter le nombre de diplômés. Nous regroupons sous cet axe une série d'objectifs à atteindre et qui ont été énoncés par les experts dans leur rapport</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir un espace d'échange périodique et régulier avec les diplômés et les entreprises afin de répondre aux attentes du monde professionnel et de tenir compte le cas échéant de leurs observations pour adapter le programme orienté vers l'électronique embarquée. - Investiguer les possibilités d'acquisition de matériel auprès des entreprises et des diplômés pour diversifier les équipements et les ressources disponibles dans les laboratoires. - Ré-agencer le programme pour garantir que tous les prérequis d'une UE, à acquérir en cours de cursus, sont bien organisés préalablement. - S'appuyer sur les très bons exemples de fiches UE et de grille d'évaluation existant déjà, pour servir de référence à la finalisation de la démarche de constitution des fiches pédagogiques. - Veiller à ce que les étudiants puissent avoir un retour détaillé sur leurs évaluations en cours d'année ou lors de leurs examens de fin d'année. - Travailler sur le turn-over important de l'équipe enseignante en interrogeant les chargés de cours qui partent sur les raisons qui motivent leur départ de l'ITSCM. - Optimiser l'utilisation des plateformes TIC. <p>Le coordinateur pédagogique de la section serait responsable de la réalisation de ces objectifs. En collaboration avec le coordinateur qualité, il pourra s'appuyer sur les données récoltées de manière périodique sous l'axe 2 pour mesurer les résultats obtenus et donc assurer le suivi des actions menées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le coordinateur pédagogique (M. Jaghou) en concertation avec le coordinateur qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • A court terme - Identifier les UE pour lesquelles les fiches pédagogiques et les grilles d'évaluation ne sont pas publiées sur Canvas. - Ré-agencer le programme de manière à ce que les prérequis d'une UE à acquérir en cours de cursus sont bien organisés préalablement en tenant compte, notamment, les remarques des étudiants via leurs délégués de cours. - Identifier les UE pour lesquelles les feedbacks des évaluations ne sont pas données aux étudiants. - Organiser chaque année une soirée d'études regroupant les étudiants et les milieux professionnels. - Revoir le dispositif d'accompagnement de l'épreuve intégrée de manière à ce qu'elle ne constitue pas un frein à la diplomation pour un nombre trop élevé d'étudiants pour lesquels il ne reste plus que cette épreuve à réussir avant d'obtenir leur certification. - Inviter les étudiants à assister aux jurys de l'épreuve intégrée. • A moyen terme - Mettre en place une structure relationnelle entre l'établissement et les entreprises afin de dynamiser les échanges et encourager les dons d'équipement et de matériel. - Inviter deux représentants du monde professionnel au CEI (comité d'évaluation interne) de l'établissement. - Assurer une veille métier en analysant le contenu des offres d'emploi. - Contacter les enseignants qui quittent leur fonction d'enseignement de manière à identifier les raisons de leur départ. - Augmenter le nombre de diplômés de manière à tendre vers la norme fixée par le Décret Paysage (moyenne de 10 diplômés par an). 	<ul style="list-style-type: none"> - Dès l'année 2019-2020 - Dès l'année 2020-2021